[illegible] sur tous les objets reconnus, et nous passâmes la nuit dans le [illegible]

Les récifs, dans cet endroit, laissent un intervalle libre qu'on pourrait prendre du large pour une passe, mais on se trouve bientôt sur un petit fond de deux ou trois brasses. C'est sur la partie droite, en entrant dans cette ouverture, que s'est perdu le navire dont nous distinguions les débris. Le courant entrant dans l'intérieur des récifs par cet endroit, y forme un courant très violent, surtout lorsqu'il est accompagné d'une forte brise d'ouest et de S-O. La marée y descend de 4 à 5 pieds. On doit supposer, d'après l'inspection des lieux, que le navire se trouvant affalé sur les récifs par un vent d'ouest, aura cru trouver sa sûreté en donnant dans cette passe qu'il n'aura pas eu le temps de faire explorer. Mais il paraît certain que l'équipage n'y a point péri, car on a du être toujours à même de se servir des embarcations, puisque le bâtiment a pu demeurer assez longtemps sur le fond, sans se démolir entièrement.

Le 4 mars, dès la pointe du jour, nous travaillâmes à embarquer plusieurs objets déjà reconnus la veille et quelques autres que nous aperçûmes. Pour y parvenir, il fallait que des plongeurs allassent casser les coraux qui recouvraient en grande partie tous les objets qui reposaient sur le fond, afin de pouvoir les saisir. Ce travail, qui nous tint jusqu'à midi, était long et pénible. Voici quels furent les objets sauvés dans cet intervalle : une ancre un peu plus grosse que celle de la corvette, un canon de 12 en fer, deux pierriers de cuivre très bien conservés, sur les tourillons desquels étaient gravés les chiffres suivants :

1er	*n°d'ordre 548*	*2ème*	*n°d'ordre 286*
	son poids 144		*son poids 94*

plusieurs saumons de plomb, une gueuse en fer, et de grandes plaques de plomb paraissant avoir servi à garnir la gatte ou les environs de la cuisine. Il y avait encore cinq ancres très visibles et un assez grand nombre de canons, mais tous très engagés dans les coraux. Nous n'avons aperçu que les deux pierriers recueillis par la chaloupe. Les saumons de plomb se trouvaient sur le fond, en très grand nombre et fort bien conservés, ainsi que les plaques du même métal.

Nous quittâmes les récifs de Paytu à une heure de l'après midi, en nous dirigeant vers Nanou à l'aide d'une petite brise de terre. Nous y déposâmes le naturel pris pour guide et nous doublâmes, sans nous y arrêter, le village de Vanou. La baleinière remorquait la chaloupe. Il [illegible] lorsque nous arrivâmes à Nanong-Ha. Il y avait sur cette île un feu, que [illegible] depuis longtemps, et nous y trouvâmes quelques pêcheurs faisant cuire leurs [illegible] nous assurâmes de nos bonnes intentions et nous mouillâmes le long de l'île pour [illegible] et reposer nos équipages, et en même temps attendre que le clair de lune nous aidât